



## Études thématiques

N° 683 / Novembre 2021

# L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'USAGE DES ESPÈCES ET DE LA CARTE BANCAIRE À LA RÉUNION

## LA CRISE COVID-19 ACCÉLÈRE LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS DE PAIEMENT

La Réunion se singularise par rapport à la Métropole par un usage plus important des espèces comme moyen de paiement. La circulation fiduciaire reste élevée alors qu'elle décline depuis dix ans sur le territoire hexagonal. Toutefois, l'usage de la carte bancaire progresse d'année en année, et ce, d'autant plus que le territoire est aujourd'hui bien pourvu en équipements et services bancaires.

La crise sanitaire de 2020 a accéléré cette transition. En effet, en 2020, les versements de billets à l'IEDOM ont connu une forte diminution (-9 %), bien supérieure à la baisse de la consommation des ménages mesurée sur l'année (-1,6 %). Cette baisse est concentrée sur la période du premier confinement mais sans rattrapage sur le reste de l'année. À l'inverse, les paiements par carte bancaire, s'ils ont connu également une nette diminution lors du confinement, ont été plus dynamiques sur la fin de l'année.

Ces tendances se poursuivent en 2021. Sur les sept premiers mois de l'année, les transactions par carte bancaire (selon les données sur La Réunion du GIE Cartes bancaires) sont plus élevées que sur la même période de 2019. À l'inverse, les versements de billets au guichet de l'IEDOM restent en recul (-7,3 % en cumulé par rapport à 2019).

## Une forte appétence pour les espèces à La Réunion

### Un usage des espèces encore très marqué dans les habitudes des Réunionnais

La Réunion se caractérise par un usage plus important des espèces<sup>1</sup>. En 2019, selon les données collectées par l'IEDOM les retraits aux distributeurs automatiques (DAB) s'élèvent en moyenne à 328 euros par mois et par habitant contre 161 euros en France entière (source GIE Cartes bancaire). Ce montant moyen est donc 2 fois plus élevé dans l'île, alors que le revenu par habitant y est moindre<sup>2</sup>.

La monnaie fiduciaire<sup>3</sup> offre une garantie de sécurité, de facilité d'accès et d'utilisation ainsi qu'une absence de coût direct. Tous ces avantages sont appréciés des Réunionnais. Par ailleurs, les difficultés sociales d'une partie de la population peuvent également expliquer cette préférence pour l'espèce. L'illettrisme est plus répandu à La Réunion et le taux d'équipement internet et informatique y est également plus faible. Le taux de chômage élevé, associé à une précarité importante, se traduit d'ailleurs par des pics de prélèvements d'espèces coïncidant avec les dates de versement des prestations sociales et du RSA.

### La proportion de paiements par carte bancaire progresse

Toutefois, l'usage d'autres moyens de paiement progresse, en lien avec une bancarisation et un niveau d'équipements bancaires importants (cf. encadré 2 p.4). Depuis 2015, les montants cumulés annuels de paiements par carte bancaire chez les commerçants dépassent les retraits d'espèces aux distributeurs automatiques sur le territoire. En 2019, ils sont 1,3 fois supérieur ce qui reste très en deçà du niveau national, où les paiements par carte bancaire sont 4,3 fois supérieurs aux retraits de billets<sup>4</sup>. En France, cette dématérialisation des moyens de paiement s'est particulièrement accélérée au cours de ces cinq dernières années (le ratio était de 3,1 en 2014).

<sup>1</sup> IEDOM Réunion, Note expresse n° 518 « [Une appétence pour l'argent liquide dans un contexte d'évolution des modes de paiement](#) », Juillet 2018.

<sup>2</sup> Le revenu disponible brut s'élève à 18 300 euros par habitant à La Réunion en 2019, soit 84 % du niveau national.

<sup>3</sup> La monnaie fiduciaire désigne les pièces et billets de banque, tandis que la monnaie scripturale est constituée des écritures sur les comptes bancaires.

<sup>4</sup> Banque de France, Bulletin de la Banque de France n° 235/3, « [La filière fiduciaire à l'heure de la crise Covid-19](#) », Mai-juin 2021.

# La circulation fiduciaire avant la crise de la Covid-19

## Une relative stabilité des flux fiduciaires à La Réunion, qui contraste avec la baisse observée en Métropole depuis dix ans

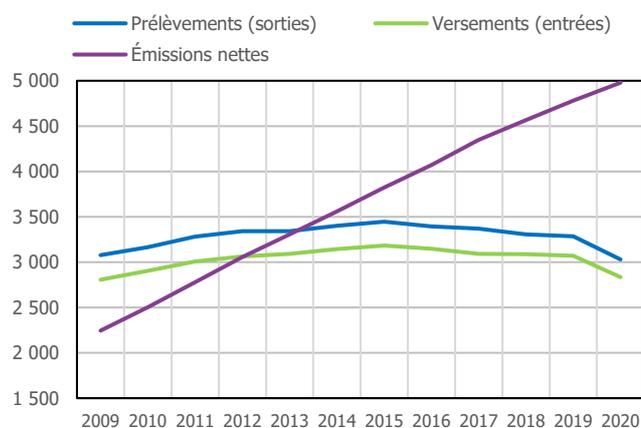
Les flux de billets échangés aux guichets de la Banque de France ou de l'IEDOM dans les départements d'outre-mer permettent d'appréhender l'évolution de l'usage des espèces en tant que moyen de paiement. En effet, les versements ou « entrées » correspondent aux versements remontant du public, c'est-à-dire principalement les recettes des commerçants<sup>1</sup>. Dans un contexte de hausse de la consommation des ménages, une baisse des entrées de billets s'interprète comme une modification des comportements de paiement.

Or, les versements d'espèces aux guichets de la Banque de France ont diminué d'un tiers en sept ans, pour atteindre 124 milliards d'euros en 2019 (*graphique 1b*). À La Réunion, les versements au guichet de l'IEDOM augmentent de manière continue jusqu'en 2015 pour amorcer depuis une décroissance modérée : -5 % entre 2015 et 2019 (*graphique 1a*). En 2020, avec la crise Covid-19, ce mouvement s'est accéléré à La Réunion comme sur l'ensemble du territoire français, traduisant à la fois des changements de comportements et une baisse de la consommation (cf. infra).

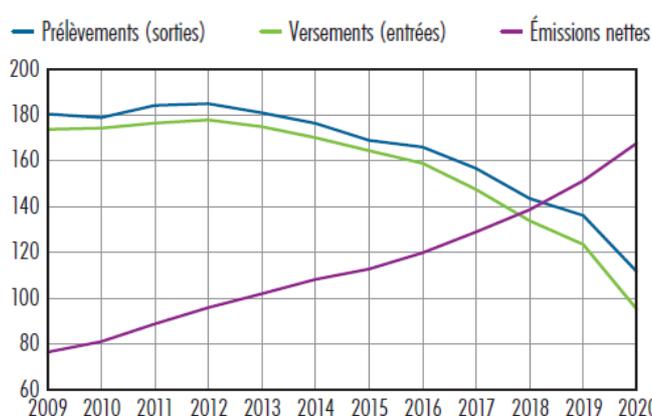
**Graph 1 : Flux et émissions nettes de billets en valeur à La Réunion et en France**

a) Au guichet IEDOM de La Réunion (en millions d'euros)

b) Aux guichets de la Banque de France (en milliards d'euros)



Source : IEDOM



Source : Banque de France, graphique extrait du bulletin Banque de France 253/3 – Mai-juin 2021 « La filière fiduciaire à l'heure de la crise de la Covid -19 »

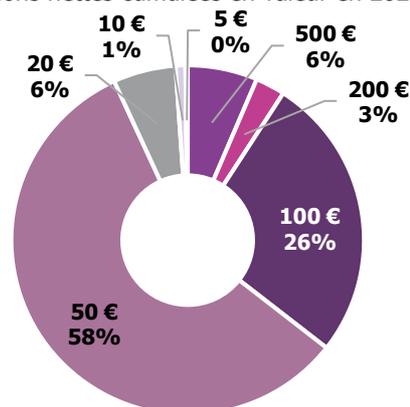
## Les émissions nettes sont plus importantes à La Réunion

Les sorties de billets (ou prélèvements aux guichets) sont plus importantes que les entrées. En effet, une partie des billets qui sortent ne revient pas aux guichets de la banque centrale, accroissant le stock de monnaie en circulation, ce qu'on appelle les émissions nettes. L'importance des émissions nettes traduit plusieurs phénomènes tel qu'un usage plus important des espèces comme instrument de thésaurisation pour les ménages mais aussi une sortie d'une partie de ces billets hors du territoire. La détention importante de sommes d'argent liquide peut également être révélatrice de fraude sociale ou fiscale (travail au noir) ou d'activités illégales.

À La Réunion, l'émission nette est bien plus dynamique qu'au niveau national. Depuis l'introduction de l'euro, l'émission nette cumulée y atteint 5 800 euros par habitant en 2020, contre 2 500 en France entière. La prépondérance de « grosses coupures » dans ce stock de monnaie en circulation (58 % sont des billets de 50 euros et 26 % des billets de 100 euros, cf. *graphique 2*) peut confirmer leur usage comme instrument de thésaurisation. Les autres motifs (transferts vers les pays voisins, économie informelle) expliquent probablement aussi ces plus fortes émissions nettes, sans qu'il soit possible d'en mesurer les proportions.

Une étude BCE<sup>2</sup> estime que 80 % de la valeur des billets d'euros en circulation ne sont pas activement utilisés pour des transactions, 40 % seraient des encaisses détenues hors de la zone euro et 40 % des billets thésaurisés au sein de la zone euro. Or, cette part progresse d'année en année, illustrant le « paradoxe des espèces » : les billets sont de plus en plus demandés pour

**Graph 2 : Répartition par coupures du stock théorique\* de monnaie en circulation à La Réunion (émissions nettes cumulées en valeur en 2020)**



Source : IEDOM

\*Les flux de billets échangés avec les territoires voisins ou les pays de la Zone Euro à l'occasion des mouvements de voyageurs ne peuvent être chiffrés

<sup>1</sup> Une partie du recyclage et de la remise en circulation des coupures est également réalisée par certaines banques ou sociétés de transport de fonds. Toutefois, cette opération, qui consiste en un tri des billets usés collectés et un reconditionnement pour une remise en circulation de ceux qui répondent aux normes de qualité, est effectuée principalement par l'IEDOM à La Réunion.

<sup>2</sup> A. Zamora-Perez, 2021, « *The paradox of banknotes: understanding the demand for cash beyond transactional use* », ECB Economic Bulletin, Issue 2/2021.

des motifs autres que transactionnels et notamment comme instrument de thésaurisation. C'est le cas en France hexagonale où on observe un dynamisme accru des émissions nettes depuis 2017, qui s'accélère encore en 2020 (cf. *graphique 1b*) alors que l'usage des espèces comme moyen de paiement est en constant repli.

## La crise Covid-19 accélère les changements de comportements de paiement

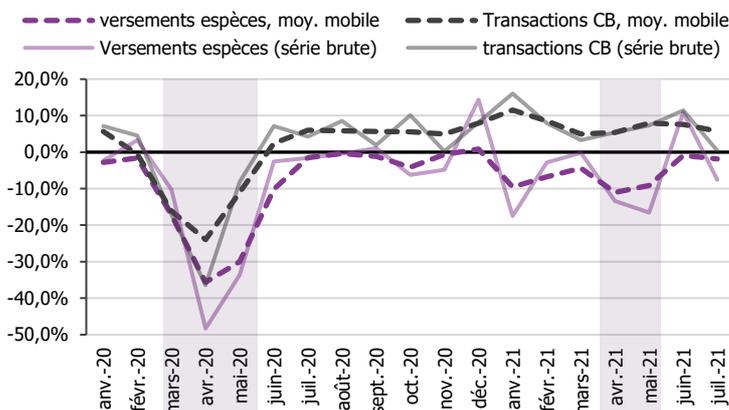
### L'année 2020 fortement marquée par la période de confinement

Le confinement de mars à mai 2020 a conduit à une forte diminution de la consommation des ménages, avec la fermeture des commerces et établissements non essentiels et les restrictions de circulation.

Cette situation s'est traduite par une contraction importante à la fois des versements d'espèces et des transactions par carte bancaire (CB). Ainsi, en avril 2020, les versements d'espèces à l'IEDOM sont en recul de près de 50 % par rapport au même mois de 2019 (*graphique 3*). Les transactions par CB se sont également effondrées de 36 % en glissement annuel en avril 2020.

Avec la levée des restrictions, un rebond assez net est observé dès le mois de juin 2020. C'est surtout le cas pour les transactions par CB qui sont, au second semestre 2020, 6 % supérieures à 2019. Sur cette même période, les versements d'espèces ont retrouvé des niveaux proches de 2019, mais sans observer de rattrapage.

**Graph 3 : Évolutions des versements d'espèces et des transactions CB en 2020 et 2021 par rapport aux mêmes mois de 2019**



Sources : IEDOM, GIE Cartes Bancaires (calculs IEDOM sur un échantillon de données de paiement par carte bancaire agrégées et anonymisées)  
NB : les zones grisées correspondent aux périodes de restrictions sanitaires plus importantes : confinement en mars-avril-mai 2020 et couvre-feu 18h ; fermetures d'établissements accueillant du public en avril-mai 2021

### Les changements de comportements de paiement se sont accélérés en 2020 et perdurent en 2021

En cumul sur 2020, le flux d'entrées de billets au guichet de l'IEDOM de La Réunion a ainsi connu sa plus forte baisse, avec une contraction de 8,8 % du nombre de billets par rapport à 2019 (contre -0,7 % en moyenne par an sur 2015-2019). L'ampleur de cette baisse est bien plus grande que celle de la consommation des ménages sur l'année 2020 (-1,6 % en valeur selon les comptes économiques CEROM). Cela signifie qu'elle est pour partie liée à des changements de comportements de paiement, vers moins d'utilisation des espèces (cf. *Encadré 1*).

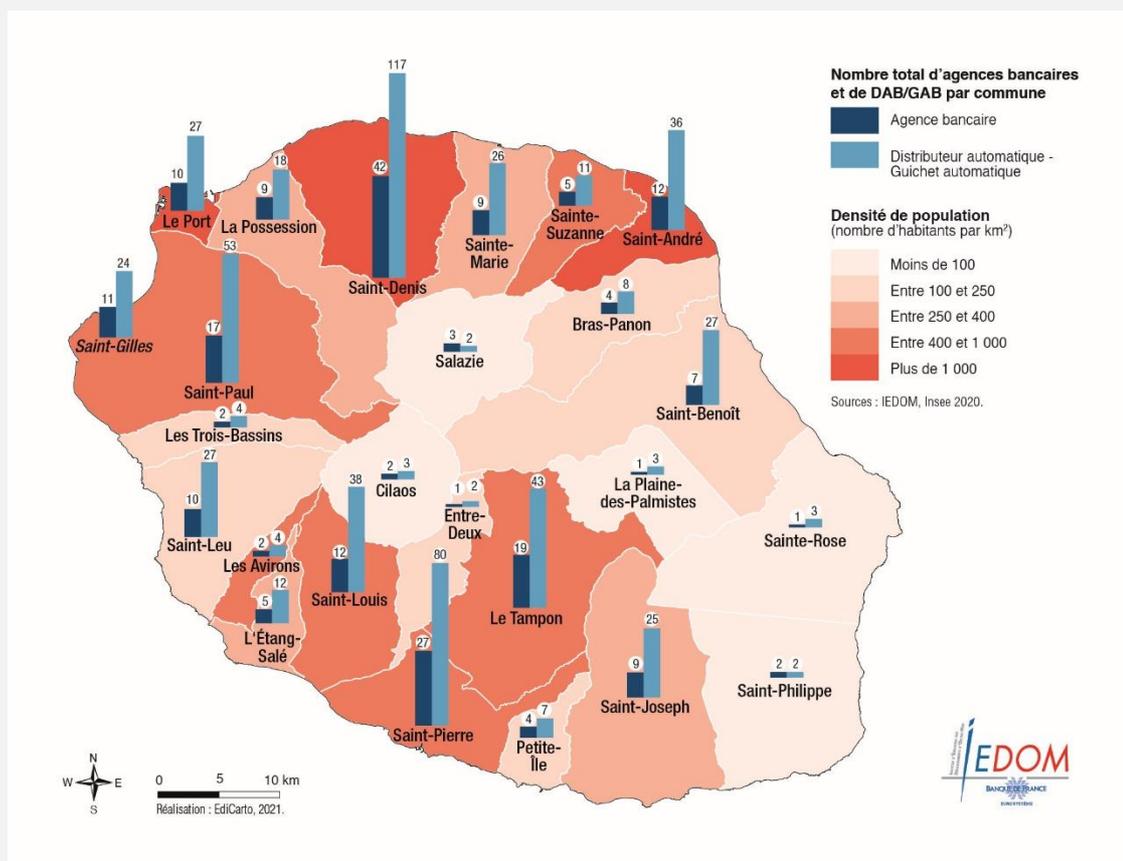
La pandémie a en effet contribué au développement des moyens de paiement électronique, favorisé par le relèvement à 50 euros du plafond des paiements sans contact. Alliant fluidité de paiement et mesure barrière de propagation du virus, le paiement sans contact a particulièrement progressé : sur l'ensemble du territoire national, il représente en 2020 près d'un paiement par carte sur deux en situation de proximité.

À La Réunion, l'évolution dynamique des paiements par carte bancaire observée après le confinement de 2020 confirme aussi ces changements d'habitude. Cette tendance se poursuit en 2021 (*graphique 3*). De janvier 2021 à juillet 2021, les paiements par carte bancaire sont en hausse de 7 % par rapport à la même période de 2019. L'activité au guichet de l'IEDOM est en revanche en retrait : les versements d'espèces cumulés sur cette même période sont en diminution de 7 % par rapport à 2019.

#### ENCADRÉ 1 : QUELLE ÉVOLUTION EN FRANCE SUR LES PROCHAINES ANNÉES ?

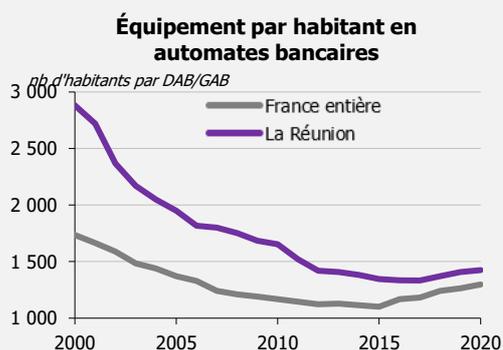
L'enquête IMPACT réalisée par la BCE en juillet 2020 révèle que 39 % des Français ont changé leurs habitudes de paiement du fait de la pandémie et 86 % de ces personnes estiment qu'elles conserveront ces nouvelles habitudes après la crise. Ainsi, malgré un rebond net de la consommation des ménages selon les projections de mars 2021 de la Banque de France (+4,0 % en 2021 et +6,4 % en 2022), l'institution estime que les flux d'entrées seraient en 2021 inférieurs d'environ 300 millions de billets par rapport à 2020 et se replieraient encore en 2022 (-200 millions).

## ENCADRÉ 2 : UN ACCÈS AUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS BANCAIRES BIEN DÉVELOPPÉ A LA RÉUNION

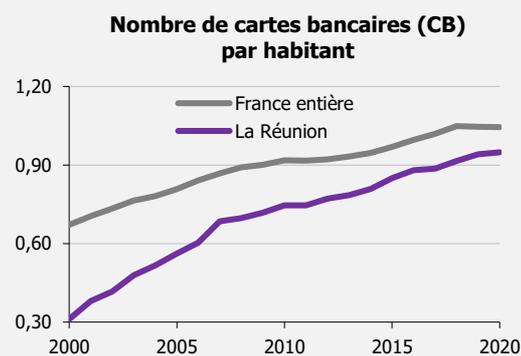


La construction du réseau bancaire réunionnais s'est largement développée dans les années 1980 et 1990 (voir note IEDOM 2018<sup>1</sup>). En 2020, La Réunion compte 226 agences bancaires réparties sur l'ensemble du territoire appartenant aux six banques présentes localement (y compris les bureaux ou agences de La Banque Postale) et 602 distributeurs automatiques. Rapporté à la population, le niveau d'équipement en distributeurs et guichets automatiques de billets à La Réunion est encore légèrement inférieur à celui observé pour la France entière, mais l'écart a presque totalement été effacé (1 426 habitants par automate en 2020 contre 1 299 habitants par automate).

Le nombre de cartes bancaires rapporté à la population réunionnaise s'établit, fin 2020, à 0,95 unité par habitant. Il demeure inférieur à la moyenne nationale qui s'établit, en 2020, à 1,04 carte bancaire par habitant, mais là aussi, un rattrapage important s'est opéré sur la dernière année. À noter que les données de La Réunion n'intègrent pas les cartes bancaires délivrées par les néo-banques. Le compte Nickel notamment, distribué par les buralistes, connaît un réel succès à La Réunion. Entre fin 2015, date de leur arrivée sur le territoire et fin 2020, 57 400 comptes Nickel ont été souscrits à La Réunion, dont 12 400 sur la seule année 2020.



Sources : IEDOM, GIE-CB, Insee



Sources : IEDOM, GIE-CB, Insee

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : V-R NUGENT – Responsable de la rédaction : M. AOURIRI  
Rédaction : M. AOURIRI – Éditeur: IEDOM